

exerça aussi quelque temps le saint ministère à Stoney Point dans le diocèse de London.

En 1893, M. Carrière était nommé curé de Lachute, poste qu'il occupa jusqu'en 1906. Cette paroisse était pauvre, et émergeait alors au budget de la Propagation de la Foi. Le nouveau curé releva les finances; il embellit l'église et répara le presbytère. Le beau couvent que les Religieuses de Sainte-Croix possèdent à Lachute est aussi l'oeuvre du curé Carrière.

En 1906, il passait de Lachute à la cure de Saint-Charles de Montréal. Il y construisit un presbytère, acheta des orgues et un carillon de cloches et s'intéressa à la construction de deux écoles.

Les funérailles de M. l'abbé Carrière ont eu lieu, à Saint-Charles de Montréal, mardi le 18 du courant. Son frère M. Augustin Carrière, curé de Sainte-Marie-Salomée, chanta le service et Mgr l'archevêque présida à l'absoute et prononça l'oraison funèbre. L'inhumation a eu lieu dans le caveau de l'église paroissiale. — *Requiescat in Pace.* L.-E.-C.

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

Mémoire de l'octave



'OU vient donc que plusieurs fois cette année notre *Ordo* indique que la mémoire de l'octave doit se prendre aux I vêpres, lorsque la rubrique et la pratique générale indiquent les II vêpres ?

La pratique de l'*Ordo* et des liturgistes sont bien celle que vous mentionnez et exigent que la mémoire de l'octave se fasse par l'antienne des II vêpres. C'est ce que demande la rubrique : *In Vesperis infra Octavam omnia dicuntur sicut in secundis Vesperis festi* (Rubr. gén. Brev. Tit. VII, n. 5). On connaît la raison de cette rubrique. C'est que lorsque deux offices ayant le même rite et le même objet sont en concur-